



Regagnons ensemble en humanité.

Comme de nombreuses autres associations, Place au Peuple a été profondément offusquée par le comportement des pouvoirs publics nantais, pendant tout cet hiver.

Pendant la période hivernale, sous les ordres de Mme la Préfète, les forces de l'ordre ont évacué les locaux occupés par les réfugié.e.s, d'abord à l'ex-école des Beaux Arts, puis récemment à l'Université de Nantes. **À chaque fois**, ce sont les **comités de soutien** (associations, syndicats, étudiants) et **l'intersyndicale de soutien aux migrants** (CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires) qui ont réussi à leur retrouver un lieu d'accueil.

En Loire-Atlantique comme ailleurs, la répression semble, de nos jours, tenir lieu d'unique réponse à une question prégnante. **Est-ce un choix délibéré de l'État, de ses services et des acteurs politiques locaux d'aggraver encore la situation de grande précarité de ces personnes**, souvent mineures, plutôt que de rechercher des solutions fiables d'hébergement ?

Les victimes de ces expulsions sont, pour la grande majorité, des réfugiés politiques, économiques ou climatiques (des familles, des enfants, des femmes enceintes, des mineur.e.s, des majeur.e.s, des personnes malades, avec ou sans papiers, aux histoires de vie multiples, complexes, difficiles) **et des personnes envoyées par le 115 quand il n'y a plus de places d'hébergement.**

Les puissances occidentales, dont la France, ne peuvent pas, en permanence tenir un discours cynique et ambigu sur les réfugié.e.s., d'autant que les flux migratoires restent comparables depuis bien des années.

Les politiques menées depuis de longues années sont très majoritairement responsables du chaos organisé dans leurs pays d'origine (violences, insécurité, discriminations, exil imposé).

Une fois encore, après leur expulsion début mars de l'université de Nantes, **c'est le collectif d'aide** qui a trouvé les locaux inoccupés d'un ancien EHPAD pour les accueillir, réussissant dans les premières heures à contenir les « forces de l'ordre », jusqu'à ce que l'assaut ne soit interrompu par leur hiérarchie.

Les représentant.e.s de la nation, semblent avoir, depuis ce jour, à Nantes, retrouvé un peu de dignité et d'humanité : la mairie a dans un premier temps « accepté » (dans sa grande bonté), de ne pas procéder à l'expulsion des réfugié.e.s de ces locaux jusqu'au 31 mars, date de fin de la trêve hivernale. Et depuis, la préfecture a annoncé qu'ils et elles pourraient y rester au-delà, **mais pour y subir une sélection**

L'association « Place au Peuple 44 » appelle la population à rester vigilante sur cette actualité, à diffuser les informations et à se mobiliser dans la mesure de ses moyens, et à répondre à tous les appels de soutien et d'aide si la situation venait à évoluer négativement, **pour regagner ensemble, en humanité.**

- ⇒ **Tout être humain a le droit à un toit.**
- ⇒ **Aucun être humain ne doit être mis de force à la rue.**

L'association « Place au Peuple 44 »